

Le projet

Les Centrales Villageoises du pays d'Arles sont une société à statuts coopératifs ayant pour but d'installer et d'exploiter des centrales de production d'énergie renouvelable par panneaux photovoltaïques sur des toitures existantes, privées et publiques, du pays d'Arles.

Pourquoi ?

La société Centrales Villageoises du pays d'Arles souhaite construire un **modèle alternatif** de **production d'énergie renouvelable** en associant citoyens, entreprises locales et élus afin de participer au **développement du territoire arlésien** par l'exploitation d'une ressource locale, abondante et renouvelable : **le soleil**.

Issues d'un groupe de travail sur la thématique énergétique de l'association Pays d'Arles en Transition, **les Centrales Villageoises du pays d'Arles** s'inscrivent dans une démarche globale de **réduction des consommations d'énergies** et particulièrement de celles basées sur les énergies fossiles productrices de gaz à effet de serre. Elles concourent à un développement massif des énergies renouvelables qui s'inscrivent dans une démarche territoriale et respecte ses objectifs et ses valeurs.

Le projet de grappe photovoltaïque des **Centrales Villageoises du pays d'Arles** concourt aux objectifs du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** partagé par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays d'Arles, les collectivités locales et les Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue.

Ainsi, la société **Centrales Villageoises du pays d'Arles** s'engage notamment à :

- œuvrer au maximum avec les élus pour **une concertation et une co-construction** des projets avec les habitants et les acteurs du territoire ;
- **respecter les patrimoines** paysager, urbanistique, architectural, social qui constituent les fondements des Parcs et contribuer à une perception positive de son évolution par les habitants et usagers du territoire ;
- rechercher en priorité à **conforter le développement local** et concourir à la création de richesse pour ses habitants et entreprises ;
- contribuer à travers ses actions au **renforcement des liens sociaux** sur le territoire et à la mise en valeur de ses qualités.

Comment ?

Pour y arriver, nous allons créer des **centrales solaires en installant des panneaux photovoltaïques sur des toitures** en pays d'Arles pour atteindre une puissance cumulée de 200 kWc (kilowatts-crête).

Nous avons déjà réalisé la **phase de prospection** de toitures qui a permis d'identifier des bâtiments publics et privés remplissant les critères de pose de panneaux photovoltaïques. Ils sont situés sur les communes d'Arles, de Saint-Pierre-de-Mézoargues et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Il y a encore la possibilité d'identifier de nouveaux sites sur le périmètre du pays d'Arles pour atteindre l'objectif de 200 kWc, voire le dépasser.

Nous sommes à présent dans la **phase pour laquelle nous demandons un financement participatif** : la **phase d'étude**.

À partir des toitures préalablement identifiées, nous devons faire appel à un **bureau d'étude spécialisé** pour valider notre sélection initiale, comparer des scénarios de développement et réaliser un avant-projet détaillé du scénario retenu.

Point important pour nous et correspondant à nos valeurs, le prestataire devra détenir la **qualification « RGE Études »**, indiquant les professionnels « Reconnu Garant de l'Environnement ».

Nous souhaitons également travailler au maximum avec des **entreprises locales** et utiliser du **matériel de qualité, recyclé et recyclable** et ne provenant pas de l'autre bout du monde.

Cette phase est programmée pour débuter dès la fin de cette campagne de financement participatif, entre août et octobre 2018.

Il s'agit d'une phase indispensable pour bien penser et dimensionner les centrales solaires photovoltaïques afin de **maximiser leur rendement** afin que le projet soit **viable dans le temps et économiquement solide**.

La dernière phase, planifiée en octobre 2018, correspondra à la **recherche d'actionnaires rejoignant les Centrales Villageoises du pays d'Arles** et de recherche complémentaire de financement. Nous solliciterons notamment des aides publiques à l'investissement au travers du programme LEADER du pays d'Arles.

Nous bénéficions en outre de l'appui du réseau des Centrales Villageoises, du PETR du pays d'Arles, de la ville d'Arles et des Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue, qui pourront nous apporter une **aide technique, financière et administrative**.

Ces étapes franchies, nous pourrons passer à la phase concrète des **travaux** et de la **mise en service des centrales solaires photovoltaïques**, que nous planifions pour août 2019.

Nous faisons le pari d'une **mobilisation citoyenne** parce que nous croyons à la responsabilisation de chacun de nous devant des enjeux aussi vastes et majeurs que ceux de la politique énergétique.

Le porteur de projet

Les Centrales Villageoises du pays d'Arles est une **Société par actions simplifiée (SAS) à statuts coopératifs** qui a été fondée en janvier 2018.

Elle est issue d'un groupe de travail sur la thématique énergétique de l'association **Pays d'Arles en Transition** et rassemble des habitants du pays d'Arles, bénévoles et actifs, souhaitant agir concrètement pour la **transition énergétique et écologique** sur leur territoire de vie.

Elle est actuellement constituée de dix membres du **Conseil de gestion**, âgés de 40 à 60 ans et de professions diverses, ainsi que de **tous les actionnaires** ayant pris des parts dans la SAS.

Découvrez les piliers de notre coopérative !

François : j'ai 47 ans et je travaille dans le milieu maritime (portuaire). Je concrétise mon intérêt pour les questions énergétiques dans cette belle aventure humaine, qui est passionnante. Je suis maintenant vice-président de la coopérative.

Sophie : j'ai 52 ans et je travaille en milieu hospitalier. La création des centrales villageoises est l'occasion de mobiliser plus de citoyens au-delà des petits gestes du quotidien. Elle permet aussi de se réapproprier des savoirs trop laissés aux spécialistes. J'apprécie de construire en équipe un projet qui répond à l'urgence climatique.

Catherine : j'ai 58 ans, je suis médecin hospitalier. Je suis passionnée d'écologie en particulier les énergies vertes. Avec ce projet citoyen je peux enfin aider à produire concrètement de l'énergie solaire sur un territoire qui m'est cher.

Frédéric : j'ai 53 ans et je travaille comme ingénieur dans l'informatique en milieu industriel. Actif dans le milieu associatif sur le territoire des Alpilles, j'ai tout naturellement rejoint le groupe, en participant principalement au volet technique du projet.

Dominique : j'ai 60 ans et je travaille comme traductrice littéraire de l'italien. D'abord facilitatrice du groupe, j'occupe maintenant le poste de présidente de notre coopérative, le temps de mettre le vaisseau sur orbite.

Yves : je travaille pour une association (SNPN) qui gère la réserve naturelle nationale de Camargue. Anti-nucléaire depuis toujours, j'adhère à ce beau projet parce qu'il

s'inscrit dans une démarche globale de relocalisation des sources d'énergie et de réduction de notre impact écologique.

Philippe : j'ai 52 ans et je suis artisan. Je me pose souvent cette question : qu'allons-nous laisser à nos enfants ? Alors que je chemine vers une sobriété heureuse (Pierre Rabhi) mon geste ne suffit plus ! Produire de l'énergie renouvelable, c'est concrétiser un espoir de développement durable. Installer des centrales photovoltaïques amène à maîtriser sa croissance. Et à produire et consommer local.

Nicolas : j'ai 35 ans, je suis papa de deux filles et arlésien depuis 2007. Mon boulot : chargé d'opération en milieu industriel. Mes motivations : protéger l'équilibre de la nature, maintenant et pour demain ; participer au développement d'une société du partage; agir pour une économie morale et juste.

Notre champ d'action s'étend sur le **pays d'Arles**, entité humaine, géographique et administrative déjà existante et qui a l'avantage d'inclure deux parcs naturels régionaux (Alpilles et Camargue) et d'allier réalité urbaine et rurale, dotant l'ensemble d'une forte identité. Les communes concernées sont : Arles, Barbentane, Les Baux-de-Provence, Boulbon, Chateaurenard, Eyragues, Fontvieille, Graveson, Maillane, Mas-Blanc-des-Alpilles, Maussane-les-Alpilles, Mouriès, Le Paradou, Rognonas, Saint-Etienne-du-Grès, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Saint-Rémy-de-Provence, Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Tarascon.

Les Centrales Villageoises du pays d'Arles a l'énorme avantage de faire partie du **réseau des Centrales Villageoises**, créé à partir d'expériences menées en Rhône-Alpes avec l'appui des Parcs naturels régionaux rhônalpins.

Développé en 2011 et accompagnant 34 projets (en cours ou à l'étude), le réseau des Centrales Villageoises a désormais acquis **une bonne expérience et partage des outils et des services** propres au modèle mis en place. Un réel réseau d'échanges existe et vient renforcer la stabilité des projets construits.

Avec des membres investis, épaulés par un réseau fort et expérimenté et accompagnés par les collectivités locales, ce beau projet à portée environnementale, économique et sociale a toutes les raisons pour voir le jour prochainement.

Alors merci de nous aider à le concrétiser !

L'étude indispensable commandée à un bureau d'étude spécialisé a un coût de 29 760 €. Pour pouvoir la réaliser et passer à l'étape suivante, la campagne de financement participatif doit nous permettre de récolter **8 000 €**, qui s'ajouteront aux subventions que nous avons demandées.

Dans le détail, l'étude va permettre :

- de **valider la sélection des toitures pré-identifiées** et de proposer des scénarios incluant une estimation des coûts d'installation et de leur rentabilité ;
- de **proposer un avant-projet détaillé** intégrant les études et productions nécessaires à l'établissement d'un plan d'affaire précis, détaillé et fiable ;
- de sélectionner un **installateur qualifié** d'après une grille de critères notamment environnementaux ;
- de fournir un **plan d'affaire détaillé** (comprenant un plan de retour sur investissement), support essentiel pour la suite des recherches de financement, ainsi que des indicateurs nécessaires pour le bon suivi du projet.
- d'inclure la rémunération des porteurs d'actions sur la base d'un taux attractif tout en dégagant des revenus permettant de prévoir l'entretien des centrales et mener des actions de sensibilisation aux économies d'énergie.

Cette phase d'étude est une étape dans la réalisation des centrales solaires photovoltaïques du pays d'Arles. **Mais c'est une étape indispensable pour la réussite du projet.**

Ensemble, nous pouvons à la fois augmenter la part d'énergie renouvelable dans le réseau et réduire notre consommation d'électricité, car l'énergie la moins polluante est celle qu'on ne consomme pas.

**Alors à tous et d'avance, qu'il soit petit ou grand, merci pour
votre zeste et votre soutien !**

Campagne de dons du 15 mai au 15 juillet 2018 :

<https://www.zeste.coop/fr/decouvrez-les-projets/detail/watts-citoyens-pour-le-pays-darles>